

**STELMINE CANADA LTÉE.**

**RAPPORT DE GESTION**

**POUR LA PÉRIODE TERMINÉE  
LE 31 OCTOBRE 2010**

## Table des matières

---

Mise en garde concernant les renseignements prospectifs.....	3
Description de l'entreprise et continuité de l'exploitation.....	3
Information annuelle choisie.....	4
Estimations comptables importantes.....	5
Modifications de conventions comptables.....	5
Résultats d'exploitation.....	6
Affaires corporatives.....	7
Résultats des opérations.....	7
Résultats d'exploration et corporatifs. ....	7
Trésorerie et sources de financement.....	11
Sommaire des actions émises .....	11
Facteurs de risque .....	15
Convergence aux normes internationales d'informations financières .....	17
Perspectives .....	18
Liste des administrateurs.....	19

## **ANALYSE PAR LA DIRECTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION**

**Date : 29 décembre 2010**

### **Mise en garde concernant les renseignements prospectifs**

Certains énoncés de ce document, qui ne sont pas appuyés par des faits historiques, sont d'ordre prospectif, ce qui signifie qu'ils comportent des risques, des incertitudes et des éléments qui pourraient faire en sorte que les véritables résultats diffèrent des résultats prédits ou sous-entendus par ces mêmes énoncés prospectifs. Il existe de nombreux facteurs qui pourraient causer une telle disparité, notamment l'instabilité des prix du marché des métaux, les répercussions des fluctuations des taux de change des devises étrangères et des taux d'intérêt, des réserves mal estimées, les risques reliés à l'environnement (réglementation plus sévère), les situations géologiques imprévues, les conditions défavorables à l'extraction, les risques politiques entraînés par l'exploitation minière dans des pays en voie de développement, les changements de réglementation et de politiques gouvernementales (lois ou politiques), le défaut d'obtenir les permis nécessaires et les approbations des instances gouvernementales, ou tout autre risque lié à l'exploitation et au développement.

Même si Stelmine Canada Ltée. (la « société » ou « Stelmine ») croit que les hypothèses découlant des énoncés prospectifs sont plausibles, il est fortement recommandé de ne pas accorder une confiance excessive à ces énoncés, qui ne sont valables qu'au moment de la rédaction de ce document. La société décline toute intention ou obligation en ce qui concerne la mise à jour ou la révision d'un énoncé prospectif quelconque, peu importe si le ou les énoncés concernés doivent être révisés à la lumière de nouveaux renseignements, de nouvelles situations ou de tout autre nouveau facteur.

### **Description de l'entreprise et continuité de l'exploitation**

Stelmine a été constituée en vertu de la *Loi Canadienne sur les Sociétés par actions*. Stelmine est une société d'exploration dont les activités principales d'exploration se situent au Canada. L'exploration et la mise en valeur de gisements de minéraux impliquent d'importants risques financiers. Le succès de la société dépendra d'un certain nombre de facteurs, entre autres, les risques reliés à l'exploration et à l'extraction, les questions relatives à la réglementation ainsi que les règlements en matière d'environnement et autres règlements.

Pour la période terminée le 31 octobre 2010, la société a enregistré une perte nette de 78 424 \$ (211 385 \$ au 31 octobre 2009). Outre les besoins habituels de fonds de roulement, la société doit obtenir les fonds qui lui permettront de respecter ses engagements en vigueur en vertu de ses programmes d'exploration et d'engager et de payer ses frais généraux et ses frais d'administration.

La direction cherche périodiquement à obtenir du financement sous forme d'émission de titres de participation, d'exercice de bons de souscription d'actions ordinaires en circulation et d'options d'achat d'actions afin de poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle a réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. Si la direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités, et les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers.

Bien que la direction a pris des mesures pour vérifier le droit de propriété concernant les biens miniers dans lesquels la société détient une participation, conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration de ces biens, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation.

Les présents états financiers ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation. Ils ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être effectués à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes du bilan si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée. Ces ajustements pourraient être importants.

### Information annuelle choisie

Le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers intermédiaires de la société au 31 octobre 2010. Les états financiers intermédiaires de la société ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. La devise monétaire de présentation est le dollar canadien (Cdn) et tous les montants présentés dans le rapport de gestion sont en dollars canadiens.

Ce rapport de gestion daté du 29 décembre 2010 a été préparé en conformité avec le *Règlement 51-102* et approuvé par le conseil d'administration de la société.

### Résultats annuels pour les exercices terminés le 31 juillet 2010, 2009 et 2008 (vérifiés)

DESCRIPTION	2010	2009	2008
Revenus	-	8 238 \$	10 048 \$
Perte nette	786 757 \$	727 726 \$	394 379 \$
Perte par action diluée	0,049 \$	0,066 \$	0,043 \$
Actif à court terme	45 189 \$	332 303 \$	886 431 \$
Total de l'actif	1 599 371 \$	1 640 817 \$	1 499 297 \$
Total du passif	494 980 \$	418 915 \$	288 819 \$
Capital action (dollars)	2 328 392 \$	2 051 954 \$	1 717 640 \$

### Résultats trimestriels année courante (non vérifié)

DESCRIPTION	2010-10-31	2010-07-31	2010-04-30	2010-01-31
Perte nette	78 424 \$	370 376 \$	107 985 \$	97 011 \$
Perte par action diluée	0,005 \$	0,023 \$	0,005 \$	0,006 \$
Actif à court terme	40 732 \$	45 189 \$	25 072 \$	44 629 \$
Total de l'actif	1 611 195 \$	1 599 371 \$	1 977 773 \$	2 108 415 \$
Total du passif	585 228 \$	494 980 \$	514 708 \$	535 136 \$
Capital action (dollars)	2 328 392 \$	2 328 392 \$	2 328 392 \$	2 328 392 \$

### Résultats trimestriels de l'année antérieure (non vérifié)

DESCRIPTION	2009-10-31	2009-07-31	2009-04-31	2009-01-31
Revenus	-	20 \$	100	3 399 \$
Perte nette	211 385 \$	484 816 \$	89 908 \$	94 656 \$
Perte par action diluée	0,015 \$	0,042 \$	0,009 \$	0,009 \$
Actif à court terme	170 556 \$	332 303 \$	233 286 \$	315 394 \$
Total de l'actif	1 538 439 \$	1 640 817 \$	1 433 074 \$	1 558 100 \$
Total du passif	393 128 \$	418 915 \$	290 406 \$	325 624 \$
Capital action (dollars)	2 051 954 \$	2 051 954 \$	1 892 640 \$	1 892 640 \$

## **Estimations comptables importantes**

Les estimations comptables importantes utilisées lors de la préparation des états financiers incluent une estimation faite par la direction sur la valeur de récupération de ses propriétés minières et de ses frais d'exploration reportés, ainsi que la valeur des coûts de rémunération et autres paiements à base d'actions.

Ces estimations impliquent un jugement considérable et sont ou pourraient être influencées par des facteurs importants qui ne sont pas sous le contrôle de la société.

Les facteurs qui peuvent influencer la rémunération à base d'actions incluent des estimations quant au moment où les options et les bons de souscription peuvent être exercés et la volatilité du prix de l'action.

Le délai à l'intérieur duquel les options peuvent être exercées n'est pas sous le contrôle de la société et dépend d'une variété de facteurs, incluant le prix des actions de la société et des objectifs financiers des détenteurs de ces instruments. La société a utilisé des données historiques pour déterminer la volatilité en conformité avec le modèle Black-Scholes. Cependant, la volatilité future est incertaine et ce modèle comprend des limites inhérentes.

La récupération de la société de la valeur inscrite des propriétés minières et des frais d'exploration reportés est basée sur les conditions du marché pour les métaux, les ressources minérales associées avec ses propriétés minières et les coûts futurs qui peuvent être requis pour la réalisation ultime d'une opération minière ou d'une disposition. La société appartient à une industrie qui est dépendante de plusieurs facteurs, incluant les risques environnementaux, légaux et politiques, l'existence de réserves économiques et l'habileté de la société à obtenir un financement suffisant pour compléter le développement et le début des opérations futures.

## **Modifications de conventions comptables**

### **Récentes modifications comptables**

Durant la période, la Société a adopté les conventions comptables suivantes telles que décrites dans le Manuel de l'ICCA (Institut Canadien des Comptables Agréés).

### **Informations sur les instruments financiers**

En juin 2009, l'Institut Canadien des Comptables Agréés a modifié le chapitre 3862, «Instruments financiers-informations à fournir» afin d'introduire de nouvelles exigences en matière d'informations financières à fournir.

Les nouvelles exigences de divulgation se rapportent surtout à des mesures de la juste valeur des instruments financiers (hiérarchie à trois niveaux), y compris la fiabilité relative des données utilisées pour ces évaluations ainsi qu'à l'exposition de l'entité au risque de liquidité.

Les modifications apportées à ce chapitre s'appliquent aux états financiers annuels relatifs aux exercices clos après septembre 2009. La Société a adopté la modification au chapitre 3862 au cours de la période et l'adoption de celle-ci n'a aucune incidence sur les résultats financiers de la Société.

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

### Acquisition de propriétés

La société n'a acquis aucune propriété au cours de la période.

### Résultats des opérations

Au cours de la période terminée le 31 octobre 2010, la société a enregistré une perte nette de 78 424 \$ (0,005 \$ par action) comparativement à une perte nette de 211 385 \$ (0,02 \$ par action) pour la période terminée le 31 octobre 2009. La composante importante de l'écart est la suivante:

Au cours de la période, la société n'a octroyé aucune option (750 000 au 31 octobre 2009) pour un coût nul \$ (134 794 \$ au 31 octobre 2009) de la rémunération à base d'actions.

### Résultats d'exploration et corporatifs

#### Tableau des dépenses d'exploration engagées durant la période

PROJET	GÉOLOGIE	FRAIS GÉNÉRAUX D'EXPLORAT.	FRAIS DE GESTION	TOTAL
GASPESIE	-	2 787 \$	-	2 787 \$
GATINEAU BLOC 2	4 375 \$	1 500 \$	881 \$	6 756 \$
KIPAWA	4 375 \$	1 500 \$	881 \$	6 756 \$
TOTAL	8 750 \$	5 787 \$	1 762 \$	16 299 \$

### PROPRIÉTÉ OPINACA

#### Description

Cette propriété comprend deux blocs de 46 titres miniers couvrant 2 395 hectares, situés dans la région du réservoir Opinaca sur le territoire de la baie James dans le feuillet 33C09 de la province de Québec.

#### Travaux et résultats

Aucun travail n'a été effectué durant la période.

#### Programme et objectifs

La société prévoit trouver des partenaires pour la continuation des travaux de mise en valeur.

### ***PROPRIÉTÉ AIGUEBELLE***

#### **Description**

La propriété comporte 4 titres miniers couvrant 159 hectares situés dans le canton d'Aiguebelle à 26 kilomètres au nord de Rouyn-Noranda à la bordure sud du parc provincial Aiguebelle et au nord de la propriété Fayolle d'Exploration Typhon.

#### **Travaux et résultats**

Aucun travail n'a été effectué durant la période.

#### **Programme et objectifs**

La société prévoit de trouver un partenaire pour la continuation des travaux de mise en valeur.

### ***PROPRIÉTÉ CLÉRICY***

#### **Description**

La propriété se compose de 15 titres miniers couvrant une superficie de 620 hectares situés dans le canton Cléricy à 15 kilomètres au nord de Rouyn-Noranda et au sud-est de la propriété Fayolle d'Exploration Typhon.

#### **Travaux et résultats**

Aucun travail n'a été effectué durant la période.

#### **Programme et objectifs**

La société prévoit trouver un partenaire pour la continuation des travaux de mise en valeur.

### ***PROPRIÉTÉ GASPÉSIE***

#### **Description**

La propriété est composée d'une licence d'exploration sur un territoire couvrant une superficie de 34 000 hectares en Gaspésie dans un environnement favorable à la découverte d'hydrocarbures.

#### **Travaux et résultats**

La société a engagé 2 787 \$ en frais généraux d'exploration durant la période.

#### **Programme et objectifs**

La société prévoit trouver un partenaire pour la continuation des travaux de mise en valeur.

### ***PROPRIÉTÉ GATINEAU BLOC 2***

#### **Description**

La propriété se compose de 6 titres miniers de terres rares couvrant une superficie de 360 hectares situés dans la région du complexe alcalin de Wakefield au nord de Gatineau dans le feuillet 31G12 de la province de Québec.

#### **Travaux et résultats**

La société a engagé 4 375 \$ en frais de géologie, 1 500 \$ en frais généraux d'exploration et 881 \$ en frais de gestion durant la période.

#### **Programme et objectifs**

La société prévoit trouver un partenaire pour la continuation des travaux de mise en valeur.

## **PROPRIÉTÉ KIPAWA**

### **Description**

La propriété se compose de 14 titres miniers de terres rares couvrant une superficie de 1 775 hectares situés dans la région du complexe alcalin de Kipawa au nord-est de North Bay en Ontario dans les feuillets 31L10 et 31L15 à l'intérieur des lignes de la province de Québec.

### **Travaux et résultats**

La société a engagé 4 375 \$ en frais de géologie, 1 500 \$ en frais généraux d'exploration et 881 \$ en frais de gestion durant la période.

### **Programme et objectifs**

La société prévoit trouver un partenaire pour la continuation des travaux de mise en valeur.

## **Trésorerie et sources de financements**

### **Résumé des résultats trimestriels**

<b>Période</b>	<b>Revenus</b>	<b>Perte</b>	<b>Perte/Action</b>	<b>Actif total</b>	<b>Passif total</b>
31 octobre 2010	-	78 424 \$	0,005 \$	1 611 195 \$	585 228 \$
31 juillet 2010	-	370 376 \$	0,023 \$	1 599 371 \$	494 980 \$
30 avril 2010	-	107 985 \$	0,005 \$	1 977 773 \$	514 708 \$
31 janvier 2010	-	97 011 \$	0,006 \$	2 108 415 \$	535 136 \$
31 octobre 2009	-	211 385 \$	0,015 \$	1 538 439 \$	393 128 \$
31 juillet 2009	20 \$	484 816 \$	0,042 \$	1 640 817 \$	418 915 \$
30 avril 2009	100 \$	89 908 \$	0,009 \$	1 433 074 \$	290 406 \$
31 janvier 2009	3 399 \$	94 656 \$	0,009 \$	1 558 100 \$	325 624 \$

### **Situation de trésorerie**

Puisqu'aucune des propriétés de la société n'est au stade de production, la société doit financer ses acquisitions, frais de recherches et frais d'opération par voie de placements privés, d'exercices de bons de souscription et d'options.

Durant la période, la société n'a réalisé aucun financement (nul en 2009).

### **Sources de financements**

La société entend financer ses travaux d'exploration de 2010-2011 par voie de placement privé et par la période de bons de souscription.

### **Arrangements hors bilan**

Aucun arrangement hors bilan n'a été effectué.





### **Opérations entre apparentés**

La société fournit de l'information sur les opérations entre apparentés à la note 15 des états financiers intermédiaires terminés le 31 octobre 2010.

### **Opérations projetées**

#### *Développement des marchés :*

La société entend compléter sa stratégie de représentation et de développement corporatif par la création d'une équipe de représentants constituée de consultants en développement corporatif à l'échelle canadienne et la mise en place d'un système de communication.

#### *Développement des affaires :*

La société mettra l'emphase sur la recherche d'occasions d'affaires par l'acquisition de nouvelles propriétés.

### **Utilisation d'estimations comptables**

Se reporter à la note 5 des états financiers intermédiaires terminés le 31 octobre 2010 pour le détail des estimations comptables.

### **Modification des conventions comptables**

Se reporter à la note 3 des états financiers intermédiaires terminés le 31 octobre 2010 pour le détail des modifications de conventions comptables

### **Instruments financiers**

Se reporter à la note 5 des états financiers intermédiaires terminés le 31 octobre 2010 pour le détail des instruments financiers.

### **Informations supplémentaires pour la période se terminant le 31 octobre 2010**

- a) La société fournit l'information sur les frais d'exploration reportés à la note 7 des états financiers intermédiaires terminés le 31 octobre 2010.
- b) La société n'a aucune dépense de recherche et développement.
- c) La société n'a pas de frais reportés autres que les propriétés minières et les frais d'exploration reportés indiqués aux états financiers.
- d) Les frais généraux d'administration sont présentés dans les états financiers intermédiaires du 31 octobre 2010. Les frais généraux sont composés entre autres des postes de dépenses suivantes :
  - Frais de déplacement;
  - Frais de représentation;
  - Location et dépenses de matériel roulant;
  - Loyers;
  - Télécommunication et Internet;
  - Fournitures de bureau et messagerie.

### Sommaire des actions émises

La société a un capital illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale dont 21 597 940 actions étaient émises le 29 décembre 2010.

#### Action émise durant la période

DATE	DESCRIPTION	NOMBRE
29-12-2010	Placement privé	4 220 000
<b>TOTAL :</b>		<b>4 220 000</b>

#### Aucune option octroyée durant la période

#### Aucune option exercée, annulée ou expirée durant la période

#### Liste des options en circulation au 29 décembre 2010

NOM	POSTE	NOMBRE	PRIX D'EXERCICE	DATE D'EXPIRATION
Michel Lemay	Directeur	250 000	0,25 \$	04-06-2013
		250 000	0,17 \$	22-10-2014
Pierre Carrier	Directeur	150 000	0,54 \$	18-06-2013
		150 000	0,17 \$	22-10-2014
Jacques Trottier	Directeur	150 000	0,25 \$	04-06-2013
		200 000	0,17 \$	22-10-2014
Raymond Cloutier	Directeur	150 000	0,25 \$	04-06-2013
		150 000	0,17 \$	22-10-2014
Christian Guilbaud	Consultant	50 000	0,25 \$	04-06-2013
Jean Depatie	Consultant	150 000	0,54 \$	18-06-2013
Denis Bouchard	Consultant	100 000	0,17 \$	16-06-2015
Martin Nicoletti	Dirigeant	100 000	0,17 \$	16-06-2015
<b>TOTAL :</b>		<b>1 850 000</b>		

#### Option aux courtiers et à des intervenants octroyée durant la période

NOM	POSTE	NOMBRE	PRIX D'EXERCICE	DATE D'EXPIRATION
Canacord Capital	Courtier	220 000	0,15 \$	29-06-2012
<b>TOTAL :</b>		<b>220 000</b>		

#### Aucune option aux courtiers et à des intervenants exercée, annulée ou expirée durant la période

### Liste des options aux courtiers et à des intervenants en circulation au 29 décembre 2010

<b>NOM</b>	<b>POSTE</b>	<b>NOMBRE</b>	<b>PRIX D'EXERCICE</b>	<b>DATE D'EXPIRATION</b>
Limited Market Dealer	Courtier	235 294	0,17 \$	24-12-2011
Canacord Capital	Courtier	220 000	0,15 \$	29-06-2012
<b>TOTAL :</b>		<b>435 294</b>		

### Bons de souscription émis durant la période

<b>DATE</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>TYPE</b>	<b>NOMBRE</b>	<b>PRIX</b>	<b>EXPIRATION</b>
29-12-2010	Placement privé	Bons aux investisseurs	2 284 000	0,15 \$	29-12-2011
<b>TOTAL :</b>			<b>2 284 000</b>		

### Liste des bons de souscription exercés ou expirés durant la période

Aucun bon exercé ou expiré durant la période.

### Bons de souscription en circulation au 29 décembre 2010

<b>DATE</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>TYPE</b>	<b>NOMBRE</b>	<b>PRIX</b>	<b>EXPIRATION</b>
24-12-2009	Placement privé PN-1001	Bons aux investisseurs	2 352 941	0,25 \$	24-12-2011
29-12-2010	Placement privé	Bons aux investisseurs	2 284 000	0,15 \$	29-12-2011
<b>TOTAL :</b>			<b>4 636 941</b>		

### Liste des débetures convertibles

Il n'y a aucune débenture convertible.

### Liste des titres sous écrous

Il n'y a aucun titre sous écrous.

### FACTEURS DE RISQUE

#### Risques et incertitudes

L'énoncé suivant présente un certain nombre de risques importants qui, de l'avis de la direction, peuvent avoir une incidence sur les affaires de la société. Il existe également d'autres risques, non décrits ci-dessous, qui existent actuellement, ou qui pourraient survenir dans le futur à l'égard des opérations de la société.

## **Risques financiers**

### **a) Risque de marché**

#### i) Juste valeur

La juste valeur estimative est établie à la date du bilan en fonction de l'information pertinente sur le marché et d'autres renseignements sur les instruments financiers.

#### ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les actifs et passifs financiers ne sont pas exposés au risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

#### iii) Risque de change

La Société n'est pas exposée à des fluctuations monétaires, car toutes les transactions sont effectuées en dollars canadiens.

### **b) Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une des parties à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit sur l'encaisse est limité puisque les parties contractantes sont des institutions financières ayant des cotes de crédit élevées attribuées par des agences de crédit internationales. L'encaisse, le dépôt à terme et les taxes à recevoir sont les principaux instruments financiers de la Société qui sont potentiellement assujettis au risque de crédit. De plus, comme la majorité des comptes débiteurs le sont auprès des gouvernements provincial et fédéral sous forme de crédits de taxes à la consommation, le risque de crédit est minimal.

### **c) Risque de liquidités**

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et de s'assurer que la société dispose de sources de financement sous la forme de financements privés et publics suffisants. La société établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin d'assurer qu'elle a des fonds disponibles pour rencontrer ses obligations.

La société devra obtenir périodiquement de nouveaux fonds pour poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. Les comptes fournisseurs et charges à payer sont généralement dus en 90 jours ou moins.

### **Risques relatifs aux titres de propriété**

Bien que la société ait obtenu des opinions sur les titres de certaines de ses propriétés, et qu'elle ait pris des moyens raisonnables pour s'assurer que ses titres de propriété sont valides, il n'existe aucune certitude que ses titres de propriété ne seront pas contestés ou remis en question. Des tierces parties pourraient avoir des réclamations valides quant à des portions sous-jacentes aux intérêts de la société.

### **Risque lié aux conditions de l'industrie**

L'exploration et la mise en valeur des ressources minières comportent des risques significatifs que même une évaluation soignée alliée à l'expérience et au savoir-faire ne peut éviter. De plus, certains concurrents de la société disposent d'un plus grand nombre de ressources techniques. Bien que la découverte d'un gisement puisse s'avérer extrêmement lucrative, peu de terrains faisant l'objet d'une prospection deviennent par la suite des mines productrices.

Il est impossible de fournir une assurance à l'effet que les programmes d'exploration et de mise en valeur prévus par la société engendreront une exploitation minière rentable. La viabilité économique d'un gisement minéral dépend de nombreux facteurs, dont certains tiennent aux caractéristiques particulières du gisement, notamment sa taille, sa teneur et la réglementation gouvernementale, dont celle visant les prix, les redevances, les limites de production, l'importation et l'exportation de minéraux. L'incidence de ces facteurs ne peut être évaluée de façon précise, mais leur effet peut faire en sorte que la société ne fournisse pas un rendement adéquat sur la mise de fonds.

### **Risque lié à la réglementation gouvernementale**

Les activités de la société doivent être conformes aux diverses lois qui portent sur l'exploration et la mise en valeur, la protection de l'environnement, l'obtention de permis et l'autorisation des opérations minières dans son ensemble. La société croit qu'elle est en conformité avec les aspects importants de la loi. Un changement de la législation pourrait avoir un effet très négatif sur les opérations de la société.

### **Risques liés à l'exploration**

L'exploration minière comporte un degré de risque élevé. Peu de propriétés explorées sont mises en production. Des formations rocheuses inhabituelles ou imprévues, des incendies, des pannes de courant, des conflits de travail, des inondations, des explosions, des éboulements, des glissements de terrain et la difficulté d'obtenir de la main-d'œuvre qualifiée, de la machinerie ou de l'équipement approprié ou adéquat sont d'autres risques que comportent l'exécution des programmes d'exploration.

Les facteurs économiques liés à la mise en valeur de propriétés de ressources minérales sont tributaires de nombreux facteurs, dont le coût d'exploitation, les variations de la matière extraite, la fluctuation des marchés des métaux, le coût de l'équipement de traitement et d'autres facteurs comme les réclamations des autochtones, la réglementation gouvernementale, notamment la réglementation portant sur les redevances, la production autorisée, l'importation et l'exportation de ressources naturelles et la protection de l'environnement. Selon le prix des ressources naturelles produites, la société peut déterminer qu'il n'est pas opportun d'entreprendre ou de poursuivre la production commerciale. Il n'y a aucune certitude que les dépenses engagées par la société dans l'exploration de ses propriétés minières donneront lieu à des découvertes de quantités commerciales de minerai. La plupart des projets d'exploration ne débouchent pas sur la découverte de gisements de minerai commercialement exploitables.

### **Réglementation environnementale et autre réglementation**

La législation, les règlements et les mesures actuels et futurs en matière d'environnement pourraient entraîner des frais, des dépenses en immobilisations, des restrictions et des retards additionnels dans les activités de la société dont on ne peut prévoir l'étendue. Les exigences de la réglementation et les normes environnementales font l'objet d'une évaluation constante et peuvent être haussées considérablement, ce qui pourrait nuire sérieusement à l'entreprise de la société ou à son aptitude à mettre ses propriétés en valeur d'une façon économique. Avant que la production ne puisse débiter sur une propriété, la société devra obtenir les approbations des autorités de réglementation et les approbations environnementales, et rien ne saurait garantir que ces approbations seront obtenues ou qu'elles le seront à temps. Le coût des changements dans la réglementation gouvernementale peut également réduire la rentabilité de l'exploitation ou empêcher entièrement la mise en valeur économique d'une propriété.

### **Risques liés au financement et à la mise en valeur**

La mise en valeur des propriétés de la société dépend donc de son aptitude à obtenir le financement additionnel nécessaire. Rien ne saurait garantir qu'elle réussira à obtenir le financement requis. De plus, la mise en production de propriétés de ressources dépendra de l'utilisation des services d'un personnel expérimenté ou encore de la conclusion d'ententes avec d'autres grandes sociétés de ressources qui peuvent fournir cette expertise.

### **Cours des ressources**

Des facteurs indépendants de la volonté de la société peuvent influencer sur la qualité marchande de l'or ou de tous autres minéraux découverts. Les cours des ressources ont fluctué considérablement, particulièrement durant les dernières années. Les répercussions de ces facteurs ne peuvent être prévues avec précision.

### **Risques non assurés**

La société peut devenir assujettie à la responsabilité découlant des éboulements, de la pollution ou d'autres risques contre lesquels elle ne peut s'assurer ou choisit de ne pas le faire en raison du coût élevé des primes ou pour d'autres motifs. Le paiement d'une réclamation suite à un sinistre non assuré diminuerait ou pourrait éliminer les fonds disponibles pour les activités d'exploration et d'extraction.

## **Convergence aux normes internationales d'informations financières**

En février 2008, le CNC a confirmé que les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR) pour les entités ayant une obligation publique de rendre des comptes seront remplacés par les IFRS avec prise d'effet au cours de l'année civile 2011. Le basculement vers les IFRS sera exigé, pour la société, pour les états financiers intermédiaires et annuels ouverts à compter du 1er janvier 2011. Par conséquent, la société prévoit que les états financiers intermédiaires pour la période de trois mois terminée le 31 octobre 2011 et les états financiers annuels pour la période terminée le 31 juillet 2012 seront les premiers qu'elle présentera conformément aux IFRS. Les IFRS reposent sur un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR du Canada, mais il y a d'importantes différences quant aux exigences en matière de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information à fournir.

La liste qui suit répertorie les principaux domaines où les modifications de conventions comptables devraient avoir une incidence sur les états financiers de la société. Cette liste ne devrait pas être considérée comme liste exhaustive des modifications qui découleront de la conversion aux IFRS. Elle vise à mettre en relief les domaines que la société juge les plus importants; toutefois, l'analyse des modifications n'est pas terminée et le choix de conventions comptables en vertu des IFRS, le cas échéant, n'a pas été arrêté. Les organismes de réglementation qui promulguent les PCGR du Canada et les IFRS mènent d'importants projets sur une base continue, lesquels pourraient avoir une incidence sur les différences finales entre les PCGR du Canada et les IFRS dépendront également des circonstances particulières qui prévaudront durant cette période de temps.

### **Conventions comptables affectées**

L'analyse détaillée des principales conventions comptables affectées par la convergence IFRS devrait être complétée en 2010. En général, beaucoup d'efforts seront mis dans la présentation des états financiers puisque les normes IFRS exigent plus de transparence. Basée sur l'analyse des différences comptables identifiées à date, voici une liste des principales conventions comptables IFRS, qui pourraient avoir un impact potentiel sur les états financiers de la Société:

#### **Adoption initiale (IFRS 1)**

IFRS 1 donne des directives aux entités sur l'approche générale à prendre lorsque les IFRS sont adoptées pour la première fois. Le principe fondamental de l'IFRS 1 est l'application rétrospective des IFRS valides à la date de l'adoption initiale. IFRS 1 réalise qu'une pleine application rétrospective peut ne pas être possible ou appropriée dans toutes les situations et prescrit :

Exemptions à certains aspects spécifiques de certains IFRS dans la préparation du bilan d'ouverture de la Société; exemptions obligatoires à l'application rétrospective de certains IFRS. De plus, IFRS 1 contient des obligations de divulgation pour mettre en évidence les modifications apportées aux états financiers suite à la convergence IFRS.

#### **Dépréciation (IAS 36, IAS6)**

IFRS requiert un test de dépréciation en une seule étape (le test de dépréciation est effectué en utilisant les flux de trésorerie actualisés) plutôt que le test en deux étapes en vertu des PCGR canadiens (qui utilise les flux de trésorerie non actualisés comme indicateur pour identifier une dépréciation potentielle).

IFRS requiert le renversement de pertes de dépréciation là où les conditions adverses présentes antérieurement ont changé; ceci n'est pas permis selon les PCGR canadiens.

Les tests de dépréciation devraient être effectués au niveau des actifs pour les actifs à long terme et des actifs incorporels. Là où les valeurs recouvrables ne peuvent être estimées au niveau de l'actif individuel, elles doivent être estimées au niveau d'une unité génératrice de trésorerie (« UGT' »).



### **Paiements fondés sur des actions (IFRS 2)**

IFRS requiert que les extinctions prévues soient prises en compte dans la comptabilisation du coût de rémunération à base d'actions lors de l'octroi plutôt que de reconnaître les extinctions lorsqu'elles surviennent.

### **Actifs miniers, exploration et évaluation des coûts (IFRS6)**

Selon les normes IFRS, la Compagnie a l'obligation de développer une convention comptable afin d'identifier spécifiquement et invariablement quelles dépenses d'activités d'exploration et d'évaluation seront comptabilisées comme actifs. Contrairement aux normes IFRS, les PCGR canadiens indiquent que les coûts d'exploration peuvent être initialement capitalisés si la Société considère que ces coûts ont les mêmes caractéristiques que les immobilisations corporelles. Les actifs d'exploration et d'évaluation doivent être classés comme étant en fonction, corporels ou incorporels selon la nature des actifs acquis.

### **Instruments financiers (IAS 39)**

Selon les IFRS, tous les actifs financiers doivent être classés sous les catégories «prêts et créances», "détenus jusqu'à leur échéance, « juste valeur aux résultats »ou« disponible à la vente. Comme les IFRS, tous les actifs financiers selon les PCGR canadiens doivent être classé dans les catégories «prêts et créances», "détenus jusqu'à leur échéance, détenus à des fins de transaction" (la juste valeur aux résultats) ou «disponibles à la vente». Toutefois, il existe certaines différences par rapport aux IFRS en ce qui concerne les types d'actifs qui peuvent être classés dans chacune de ces catégories.

Les instruments financiers peuvent être désignés sur la comptabilisation initiale, mesurée à la juste valeur par résultat que si certains critères sont respectés. Comme les IFRS, les instruments financiers peuvent être désignés à la comptabilisation initiale comme étant détenus à des fins de transaction (et évalués à la juste valeur aux résultats) que si certains critères sont respectés. Toutefois, ces critères sont moins restrictifs que les normes IFRS.

### **Perspectives**

Au cours de la période courant, la société continuera son programme d'exploration sur ses propriétés et financera à l'aide de financements appropriés.

Sa stratégie de développement est axée sur la découverte de gisements économiquement rentables, dont les fruits de l'exploitation assureront la pérennité de la société. La direction, dans l'application de sa stratégie de développement, tiendra compte du contexte global dans lequel se situe l'exploration, de l'évolution du marché boursier et du prix de l'or et des métaux.

## Liste des administrateurs

Nom et adresse résidentielle	Poste au sein de la société	Titres détenus directement ou indirectement	Employeur et principale occupation au cours des cinq (5) dernières années
Raymond Cloutier Saint-Valérien de Milton (Québec)	Administrateur (depuis le 9 janvier 2008)	N/A	Homme d'affaires et administrateur de Stellar Pacific Ventures Inc.
Michel Lemay * Laval (Québec)	Président (depuis le 9 janvier 2008)	1 264 067 actions ordinaires	Administrateur d'Amex et Président de Lemco Inc.
Pierre Carrier * St-Lambert (Québec)	Administrateur (depuis le 18 juin 2008)	50 000 actions ordinaires	Président de Ospens Inc, dirigeant de Exploration Amex inc.
Jacques Trottier* Boucherville (Québec)	Administrateur (depuis le 9 janvier 2008)	126 239 actions ordinaires	Docteur en géologie et Président de Exploration Amex inc

\* Membres du comité de vérification

## Information additionnelle et divulgation continue

Ce rapport de gestion a été préparé en date du 29 décembre 2010. La société divulgue régulièrement de l'information additionnelle par le dépôt de communiqués de presse et des états financiers trimestriels sur le site Internet de SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)).

**Des Renseignements supplémentaires sur la société peuvent être trouvés sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)).**

29 décembre 2010

(s) Michel Lemay \_\_\_\_\_  
Michel Lemay  
Président et Chef de la direction

(s) Martin Nicoletti \_\_\_\_\_  
Martin Nicoletti  
Chef de la direction financière